



POST TENEBRAS LUX

# Le canton investit

**Plan décennal  
des investissements  
2020-2029**



## Plan décennal des investissements 2020-2029

Adopté en juin 2019 par le Conseil d'Etat, le plan décennal fixe les priorités du canton de Genève en matière d'investissement pour ces prochaines années.

En accord avec le programme de législature, cette planification prévoit plus de 7.9 milliards de francs d'investissements nets pour améliorer la qualité de vie et répondre aux besoins des habitant-e-s du canton et de sa région.

Les investissements se concentrent principalement sur **6 politiques publiques**. Ils sont répartis entre le renouvellement et l'entretien des actifs existants (crédits de renouvellement) et la création de nouveaux actifs (crédits d'ouvrage).





## Plan décennal des investissements 2020-2029

---

Le Conseil d'Etat a validé, le 12 juin 2019, son plan décennal des investissements (PDI) pour la période 2020 à 2029. Il a ainsi fixé ses priorités et ses grandes orientations en matière d'infrastructures essentielles au développement du canton et de sa région.

Les années 2015 à 2018 ont été marquées par un autofinancement complet des investissements. Pour autant, le Conseil d'Etat se doit de trouver un juste niveau d'investissement sans péjorer le niveau d'endettement.

La mise à jour annuelle du PDI constitue donc un outil de pilotage important qui permet aux autorités de concentrer les ressources sur les réalisations essentielles pour les habitant-e-s du Grand Genève. Cette démarche implique un examen approfondi des besoins et une sélection accrue des projets.

Les arbitrages menés par le Conseil d'Etat au début 2019 ont abouti à l'adoption d'une enveloppe de projets prioritaires de 7.9 milliards de francs nets (dépenses déduction faite des recettes). La planification sur la période 2020 à 2029 est supérieure à la planification 2018 à 2027 d'environ 770 millions (+11%). Cette augmentation s'explique essentiellement par l'intégration de projets qui avaient été qualifiés de priorités secondaires dans la précédente version ainsi que par l'augmentation des enveloppes des crédits de renouvellement.

L'exercice a permis, sur la base d'analyses et d'études récentes, de redimensionner des projets, d'ajuster la planification de certains autres, voire de reporter ou d'abandonner ceux qui ne répondaient pas aux besoins sur la période considérée.

Ainsi, après la mise en service d'ici la fin de l'année 2019 du Léman Express et de la plage des Eaux-Vives, l'effort d'investissement se poursuit dans les différents domaines de l'action publique, de la mobilité à la formation, en passant par la santé, la sécurité et le logement.

Les projets retenus concernent les études et la construction de nouvelles lignes de tramways, les infrastructures de mobilité de l'agglomération du Grand Genève, l'extension souterraine de la gare Cornavin, la mise en conformité des embrasures des bâtiments de l'Etat, la construction ou la rénovation de bâtiments pour l'enseignement, la création de nouveaux logements ou encore l'extension des structures pénitentiaires. Par ailleurs, le développement des systèmes d'information, de communication et du numérique se renforce.

Les dépenses relatives aux renouvellements d'actifs existants s'élèvent à près de 250 millions par an.

Le PDI détermine les projets que le Conseil d'Etat entend soumettre en priorité au Grand Conseil au cours de la prochaine décennie.

Parallèlement au PDI, le Conseil d'Etat poursuit la planification des prêts du patrimoine administratif, dont notamment les prêts octroyés à la rénovation ou à la construction des bâtiments de siège des organisations internationales.

Le Grand Conseil concrétisera la politique de développement des infrastructures du canton au travers du vote des différents objets.



# Introduction à la lecture du document

---

## Contenu :

Ce document présente le plan décennal des investissements (PDI) 2020 à 2029. Le PDI est composé des projets dits prioritaires comprenant les lois votées, les projets de lois déposés au Grand Conseil ainsi que les projets définis comme étant de première priorité par le Conseil d'Etat.

Les prêts du patrimoine administratif sont traités de manière distincte et ne figurent ni au PDI, ni dans cette brochure.

## Structure :

Ce document énonce, par politique publique, les principaux projets sur la période 2020 à 2029. Les politiques publiques sont présentées par ordre d'importance en termes de montants investis sur la période.

En plus de figurer dans les chapitres dédiés aux politiques publiques, les principaux projets en lien avec la transition numérique sont présentés à la fin de ce document.

## Aide à la lecture des tableaux financiers :

Les tableaux financiers mentionnent par projet :

- la date de début des travaux,
- les montants des dépenses et recettes prévues sur la période 2020-2029 (incluant les études et la réalisation),
- le coût total net du projet (dépenses déduction faite des recettes) sur l'ensemble de la durée de vie du projet (y compris les études),
- une indication confirmant si le projet fait l'objet d'une loi déjà votée par le Grand Conseil.

# Mobilité

2'927 millions



Afin de soutenir l'attractivité de notre région, le Conseil d'Etat va investir massivement pour développer l'ensemble des infrastructures de mobilité autour du Léman Express, nouvelle colonne vertébrale du système de transport du Grand Genève. L'extension du réseau de tramways (15 km supplémentaires d'ici à 2025), la mise en place d'axes forts pour les bus et les travaux de la gare souterraine de Cornavin viendront accompagner le développement du RER.

De nouveaux axes routiers seront réalisés pour améliorer et canaliser la gestion du trafic individuel tout en desservant les nouveaux quartiers.

Des aménagements en faveur de la mobilité douce et du réseau des axes cyclables seront mis en œuvre avec des itinéraires optimisés depuis et vers les gares.

La Confédération participe au financement de ces projets : 340 millions de francs ont été obtenus au travers des projets d'agglomération 1, 2 et 3.

Durant la période 2020-2029, l'Etat envisage d'investir un montant total de 2'927 millions dans le domaine de la mobilité. Plus de 10% des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 374 millions. Le solde de 2'553 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets <i>en millions de francs</i>	Début des travaux	Montant sur période 2020-2029			Coût total* Net	Loi votée
		dépenses	recettes	Net		
Projet d'agglomération de première génération (hors Route des Nations)	2011	48	22	26	88	✓
Projet d'agglomération de deuxième génération	2017	258	33	225	226	✓
Route des Nations et jonction du Grand-Saconnex	2017	100	0	100	178	✓
Prolongement du tramway jusqu'à Bernex Vailly	2019	60	24	36	76	✓
Construction d'un tramway entre Genève et Saint-Julien	2020	249	57	192	210	✓
Projet d'agglomération de troisième génération	2020	245	13	232	232	
Construction d'un tramway Nations - Grand-Saconnex	2022	139	49	90	93	✓
Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	2023	97	0	97	97	✓ (études)
Projet d'agglomération de quatrième génération et suivants	2024	643	36	607	607	
Extension de la capacité de la gare Cornavin (travaux principaux)	2024	304	0	304	426	✓

\* Le montant indiqué est la part des dépenses incombant au canton, déduction faite de recettes à recevoir (subvention fédérale par exemple) pour la totalité du projet (y.c. études).

# Formation

1'888 millions



L'enseignement public accueille près de 77'000 élèves et connaît une augmentation constante d'effectifs depuis plusieurs années (environ 1'200 élèves supplémentaires pour la seule rentrée scolaire 2019). Ceci représente un défi important pour maintenir une école de qualité, des infrastructures en suffisance et un encadrement adéquat.

Sur les dix prochaines années, de nouveaux établissements scolaires sont prévus ainsi que la rénovation de nombreux bâtiments.

Durant la période 2020-2029, l'Etat envisage d'investir un montant total de 1'888 millions dans le domaine de la formation. Plus d'un tiers des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 701 millions. Le solde de 1'187 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets <i>en millions de francs</i>	Début des travaux	Montant sur période 2020-2029			Coût total* Net	Loi votée
		dépenses	recettes	Net		
UNI Bastions - rénovation**	2018	79	9	70	70	✓
Collège Rousseau - rénovation**	2020	72	0	72	75	✓ (études)
CO Renard - démolition et reconstruction	2021	85	0	85	89	✓ (études)
Ecole secondaire II à Meyrin	2022	134	5	129	129	✓ (études)
CO Marais - rénovation**	2023	76	0	76	76	
Ecole secondaire II à Confignon	2024	128	0	128	128	
CFP santé et CFP social à Bernex	2024	117	0	117	117	
CO à Bernex	2024	110	21	89	89	
UNI - sciences de l'université Grand Centre	2024	217	95	122	110	
CFP Ternier - rénovation**	2025	83	0	83	83	

\* Le montant indiqué est la part des dépenses, déduction faite de recettes à recevoir pour la totalité du projet (y.c. études).

\*\* Tout projet de rénovation dépassant le seuil de 20 millions de francs par bâtiment doit faire l'objet d'un crédit d'ouvrage.

## Santé

652 millions



La rénovation de la maternité (4ème étape) et des pavillons 3A de l'Hôpital de Loëx, tout comme l'amélioration du confort thermique de l'Hôpital de Beau-Séjour ou la construction d'unités d'accueil temporaire et de répit figurent parmi les principaux projets retenus dans le PDI 2020-2029.

Durant la période 2020-2029, l'Etat envisage d'investir un montant total de 652 millions dans le domaine de la santé. Plus de la moitié des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 379 millions. Le solde de 273 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets <i>en millions de francs</i>	Début des travaux	Montant sur période 2020-2029			Coût total* Net	Loi votée
		dépenses	recettes	Net		
Crédits d'ouvrage des HUG 2016-2021**	2017	17	0	17	29	✓
Construction de 2 unités d'accueil temporaire de répit de 25 places - 1 <sup>ère</sup> partie	2021	22	0	22	22	
Equipement d'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)	2021	20	0	20	20	
Amélioration du confort thermique de l'Hôpital de Beau-Séjour	2021	15	0	15	15	
Rénovation partielle des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx	2022	37	0	37	49	✓ (études)
Maternité 4ème étape	2022	45	0	45	45	
Construction de 2 unités d'accueil temporaire de répit de 25 places - 2 <sup>ème</sup> partie	2027	22	0	22	22	

\* Le montant indiqué est la part des dépenses, déduction faite de recettes à recevoir pour la totalité du projet (y.c. études).

\*\* Système d'automatisation de la microbiologie, équipements d'imagerie aux blocs opératoires et rénovation / réaffectation de la maison du personnel de la clinique de Joli-Mont.

## Sécurité, population et justice

627 millions



Avec la construction de l'établissement de détention Les Dardelles, Genève aura achevé son site pénitentiaire. Le coût total net du projet des Dardelles est de 205 millions. L'établissement Curabilis, pour l'exécution de mesures et une unité de psychiatrie pénitentiaire (92 places au total), a été achevé en 2014. En outre, le projet de nouveau Palais de Justice (NPJ) débutera en 2023 par la réalisation de travaux d'études d'un montant de 16 millions.

Durant la période 2020-2029, l'Etat envisage d'investir un montant total de 627 millions dans les domaines de la sécurité, population et de la justice. Plus de 40% des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 264 millions. Le solde de 363 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets <i>en millions de francs</i>	Début des travaux	Montant sur période 2020-2029			Coût total* Net	Loi votée
		dépenses	recettes	Net		
Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses	2018	29	13	16	25	✓
Les Dardelles	2021**	265	70	196	205	
Bâtiment administratif Police internationale	2021	53	5	49	52	✓ (études)
Etablissement de travail externe TEX	2023	33	5	28	28	
Nouveau Palais de Justice (NPJ)	2028	37	0	37	245	

\* Le montant indiqué est la part des dépenses, déduction faite de recettes à recevoir pour la totalité du projet (y.c. études).

\*\* Date de début des acquisitions foncières. Les travaux débuteront en 2022.

## Aménagement et logement

427 millions



LUP : Jean-Jacques Rigaud 55, Chêne-Bougeries

Photo: M. De Limoges

Le Conseil d'Etat veillera à la concrétisation des premiers quartiers au sein des grands projets de logements, à l'instar des Communaux d'Ambilly, des Cherpines, de Bernex et du PAV.

De plus, afin de développer le parc de logements d'utilité publique (LUP) dans le canton de Genève, l'Etat prévoit d'investir un montant annuel de 35 millions sur les dix prochaines années.

Durant la période 2020-2029, l'Etat envisage d'investir un montant total de 427 millions dans le domaine de l'aménagement et du logement. Environ 5% des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 21 millions. Le solde de 406 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets <i>en millions de francs</i>	Début des travaux	Montant sur période 2020-2029			Coût total* Net	Loi votée
		dépenses	recettes	Net		
Construction de logements d'utilité publique**	2007	350	0	350		✓
Contribution du canton au fonds de développement urbain	2017	20	0	20	20	✓
Généralisation de la modélisation des informations du bâtiment	2024	10	0	10	10	

\* Le montant indiqué est la part des dépenses, déduction faite de recettes à recevoir pour la totalité du projet (y.c. études).

\*\* La loi pour la construction de logements d'utilité publique (LUP L 4 06) ne prévoit pas de crédit pluriannuel mais fixe un objectif de proportion de logements d'utilité publique dans le parc immobilier du canton. Pour y parvenir, l'Etat peut investir 35 millions par an.

## Autres domaines de l'action publique

1'371 millions

### Energie et environnement



Mise en conformité des embrasures des bâtiments de l'Etat

Dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, les principaux investissements concernent la mise en conformité des embrasures des bâtiments de l'Etat, l'agrandissement de l'infrastructure portuaire du Vengeron, l'enfouissement des lignes haute tension de la façade sud de l'aéroport ainsi que la remise à ciel ouvert de l'Aire et de la Drize en vue de sécuriser le quartier du PAV.

### Culture et sport

Dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs, les principaux projets sont la réaffectation du bâtiment de Porteous en centre destiné à des projets culturels, les subventions pour la construction de la nouvelle Comédie et du théâtre de Carouge ainsi que la construction d'une nouvelle patinoire. Relevons également la finalisation de la plage des Eaux-Vives qui a été mise en service partiellement en juin 2019.



Nouvelle Comédie (subvention d'investissement)

### Impôts, finances, autorités et gouvernance



Rénovation du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville de Genève (salle du Grand Conseil)

Parmi les projets en lien avec les finances, les autorités et la gouvernance, citons la rénovation du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville et un nouveau bâtiment des Archives.

## Autres domaines de l'action publique (suite)

### Prestations transversales



Système d'information, de communication et du numérique

Le domaine relatif aux prestations transversales englobe notamment l'ensemble des dépenses futures liées au renouvellement et à l'évolution des systèmes d'information, de communication et du numérique de l'Etat, au bénéfice de l'ensemble des politiques publiques.

Certains domaines de l'action publique nécessitent peu d'investissement, notamment ceux en lien avec le marché du travail et le commerce. En ce qui concerne l'action sociale, les investissements relèvent d'établissements privés ou autonomes que l'Etat subventionne.

### Autres domaines



Durant la période 2020-2029, l'Etat envisage d'investir un montant total de 1'371 millions dans les autres domaines de l'action publique. Plus de la moitié des investissements sont dédiés au renouvellement et au maintien des actifs existants, soit 776 millions. Le solde de 595 millions est destiné à la création de nouveaux ouvrages dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets <i>en millions de francs</i>	Début des travaux	Montant sur période 2020-2029			Coût total* Net	Loi votée
		dépenses	recettes	Net		
Efficienc e énergétique	2017	25	16	9	17	✓
Nouvelle comédie	2018	23	0	23	45	✓
Théâtre de Carouge	2019	5	0	5	10	✓
Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport	2019	16	0	16	16	✓
Acquisitions de terrains et de bâtiments	2019	25	0	25	30	✓
Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	2021	25	0	25	25	
Mise en conformité des embrasures des bâtiments propriété de l'Etat	2021	250	0	250	250	
Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève	2021	58	25	33	35	✓ (études)

\* Le montant indiqué est la part des dépenses, déduction faite de recettes à recevoir pour la totalité du projet (y.c. études).

## Zoom sur ... la transition numérique



659 millions

L'Etat investira des moyens significatifs afin de renouveler et faire évoluer ses systèmes d'information, de communication et du numérique (SIC). Citons par exemple l'évolution continue du SIC fiscal, l'équipement des écoles primaires et secondaires avec des tablettes et du Wifi, la dématérialisation de la justice ainsi que le partenariat entre l'Etat, les HUG et l'IMAD pour développer un outil de santé numérique.

Durant la période 2020-2029, l'Etat envisage d'investir un montant total de 659 millions dans le domaine du numérique. Plus de 70% des investissements sont dédiés au renouvellement et à l'évolution des actifs, soit 460 millions. Le solde de 199 millions est destiné à la création et à l'extension d'actifs, dont les principaux sur la période du PDI sont :

Projets <i>en millions de francs</i>	Domaine	Début des travaux	Montant sur période 2020-2029			Coût total* Net	Loi votée
			dépenses	recettes	Net		
Refonte du SIC pour l'éducation et la formation	Formation	2018	9	0	9	10	✓
Refonte du SIC "autorisation de construire"	Aménagement et logement	2018	5	0	5	8	✓
Evolution du SIC "police" en lien avec la nouvelle loi sur la police	Sécurité et population	2018	2	0	2	4	✓
SIC Action sociale	Action sociale	2019	8	0	8	9	✓
Réalisation du SIC de l'office cantonal de l'énergie	Environnement et énergie	2019	2	0	2	3	✓
Evolution du SIC fiscal dès 2020	Impôts et finance	2020	25	0	25	25	
Santé numérique	Santé	2020	15	0	15	15	
Déploiement du Wifi dans les écoles secondaires	Formation	2020	11	0	11	11	
Equipements mobiles pour l'enseignement primaire	Formation	2020	10	0	10	10	
Refonte du SIC des affaires administratives du Conseil d'Etat - AIGLE	Autorité et gouvernance	2020	6	0	6	6	
Justitia 4.0	Justice	2021	4	0	4	4	

\* Le montant indiqué est la part des dépenses pour la totalité du projet (y.c. études).